

Transcriptions des Copies C₁ et C₂C₁, p. 441

Les Propheties, les Miracles mesmes & les preuves de
 nostre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils
 sont absolument convaincans mais ils sont aussy de telle sorte qu'on ne
 peut dire que ce soit estre sans raison que de les croire, Ainly il ya
 de l'evidence & de l'obscurité pour éclairer les uns & obscurcir les autres
 mais l'evidence est telle qu'elle surpasse ou égale pour le moins l'ob-
 scurité du contraire de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse déterminer
 à ne la pas suivre, Ainly ce ne peut estre que la concupisconce & la
 malice du coeur & par ce moyen il ya assez d'evidence pour condamner
 & non aller pour convaincre, a fin qu'il paroisce qu'en ceux qui la suivent
 c'est la grace & non la raison qui fait suivre, & qu'en ceux qui la
 fuient c'est la concupisconce & non la raison qui fait fuir.

Verè Discipuli, verè Israelita, Verè Liberi verè civis —

Je suppose qu'on croit les miracles.

Vous corrompez la Religion ou en faveur de vos amis ou
 contre vos ennemis, vous en disposez à v're gré.

Transcription de C₁

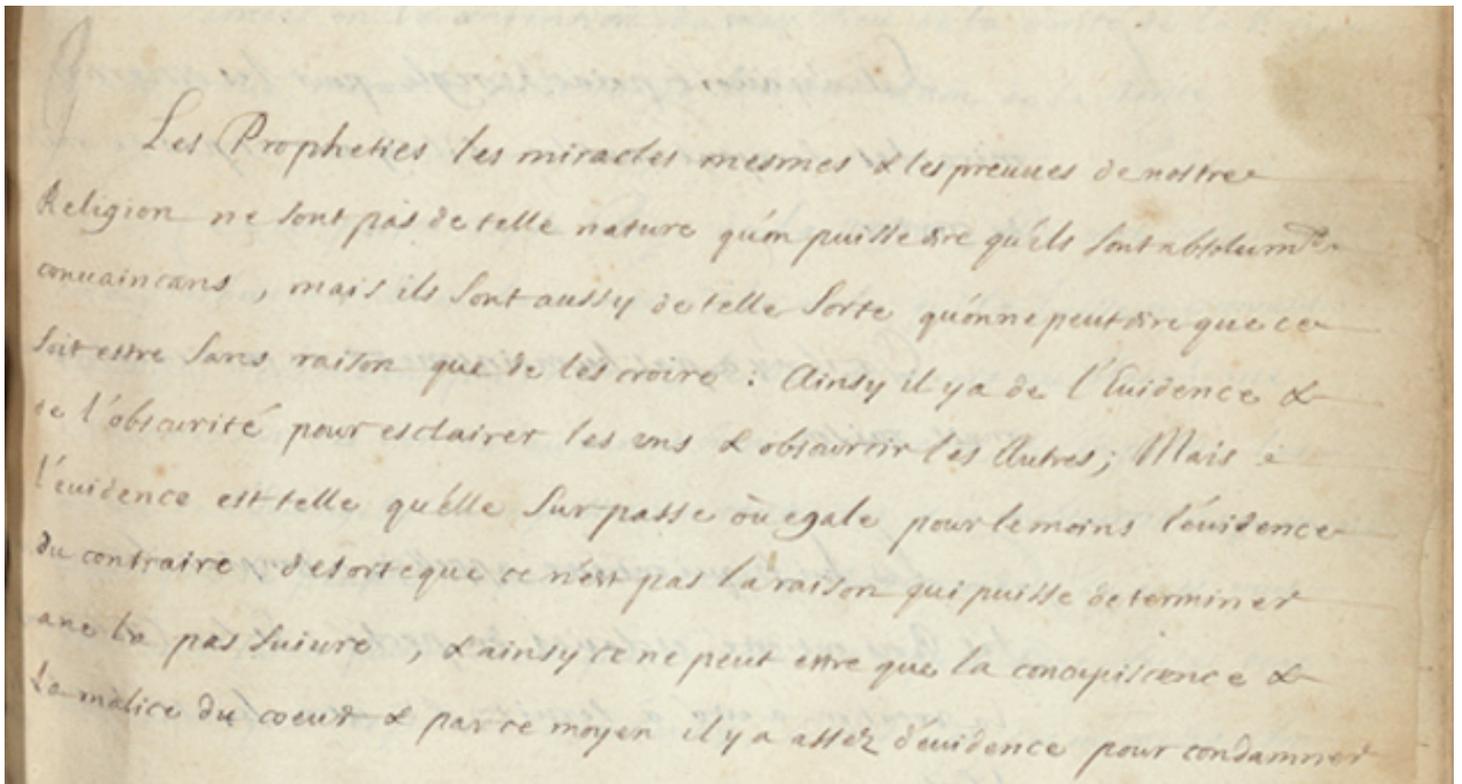
Les Propheties, les Miracles mesmes & les preuves de
nostre religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils
sont absolument convaincans mais ils sont aussy de telle sorte qu'on ne
peut dire que ce soit estre sans raison que de les croire. Ainsy il y a
de l'Evidence & de l'obscurité pour esclairer les uns & obscurcir les autres
mais l'Evidence est telle qu'elle surpasse où egale pour le moins l'Evi-
dence du contraire de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse determiner
à ne la pas suivre. & ainsy ce ne peut estre que la concupiscence & la
malice du cœur & par ce moyen il y a assez d'Evidence pour condamner
& non assez pour convaincre, afin qu'il paroisse qu'en ceux qui la suivent
c'est la grace & non la raison qui fait suivre, & qu'en ceux qui la
fuyent c'est la concupiscence & non la raison qui fait fuir.

Vere Discipuli, vere Israelitæ, Vere Liberi vere cibus

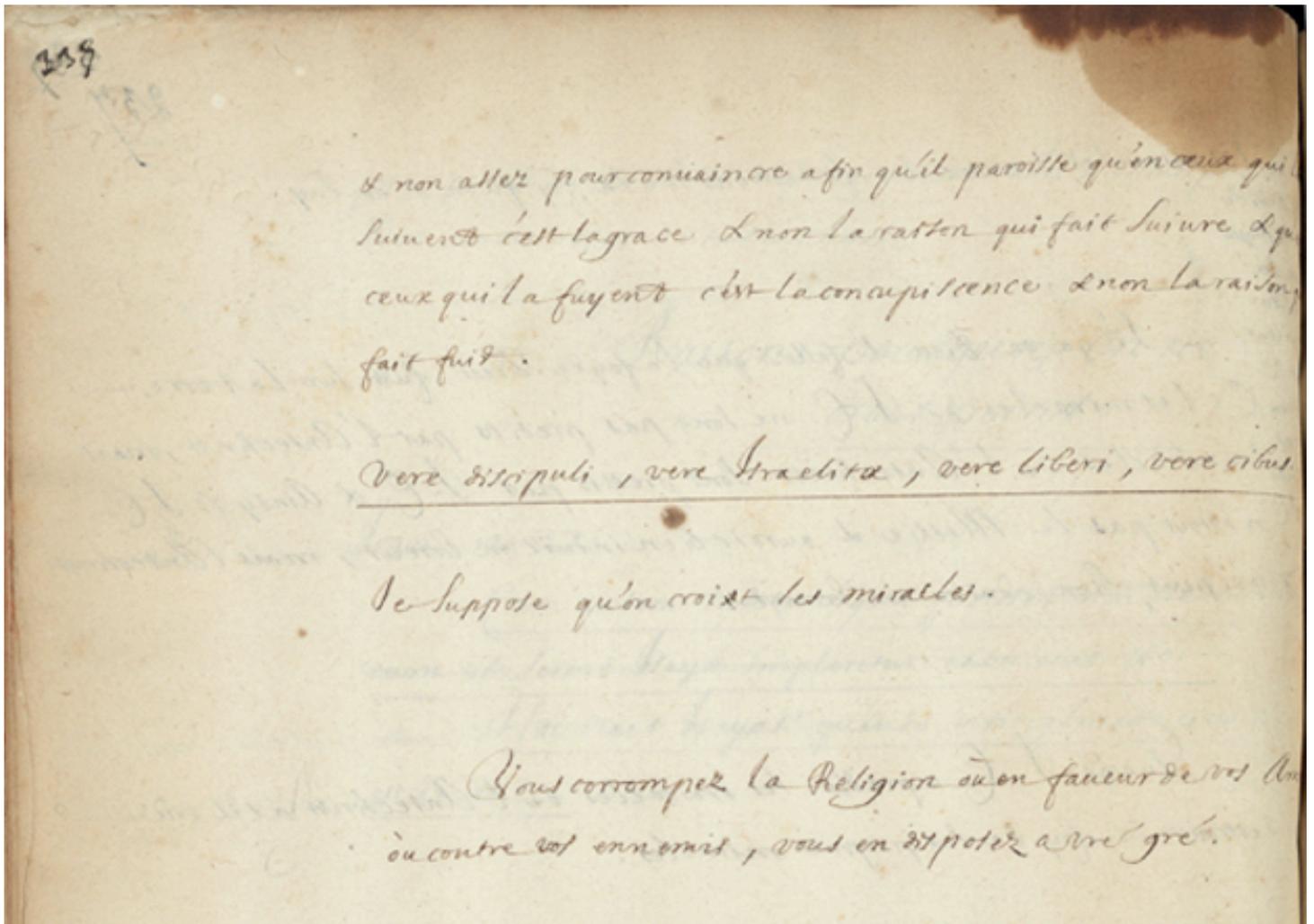
Je Suppose qu'on croit les miracles.

Vous corrompez la Religion ou en faveur de vos amis ou
contre vos Ennemis, vous en disposez à vostre gré.

C₂, p. 237



C₂, p. 238 (l'image du texte est incomplète à droite)



Transcription de C₂

Les Prophetes les miracles mesmes & les preuves de nostre Religion ne sont pas de telle nature qu'on puisse dire qu'ils sont absolument convaincans, mais ils sont aussy de telle sorte qu'on ne peut dire que ce soit estre sans raison que de les croire. Ainsy il y a de l'Evidence & de l'obscurité pour esclairer les uns & obscurcir les Autres ; Mais l'evidence est telle qu'elle surpasse où egale pour le moins l'evidence du contraire de sorte que ce n'est pas la raison qui puisse determiner a ne la pas suivre, & ainsy ce ne peut estre que la concupiscence & la malice du cœur & par ce moyen il y a assez d'evidence pour condamner

[p. 238]

& non assez pour convaincre afin qu'il paroisse qu'en ceux qui [la] suivent c'est la grace & non la raison qui fait Suivre & qu'[en] ceux qui la fuyent c'est la concupiscence & non la raison [qui] fait fuir.

Vere discipuli, vere Israelitæ, vere liberi, vere cibus

Je Suppose qu'on croïst les miracles.

Vous corrompez la Religion où en faveur de vos Am[is]
où contre vos ennemis, vous en disposez a vostre gré.

*

Marques en marge de C₁ (concordance, accolade et 8 au crayon, **B** et croix à la sanguine) et de C₂ (*J* au crayon) et soulignement des expressions latines dans C₂ : voir la description des Copies C₁ et C₂. Dans C₁, le copiste a séparé ce fragment du fragment précédent et du fragment suivant par un trait horizontal ; la personne qui numérote les textes a regroupé sous le n° 192 tous les fragments du dossier *Miracles II* et une partie du dossier *Miracles III* jusqu'au texte intitulé *Athées*, p. 463.

Un **B**, écrit à la sanguine, entouré d'un cercle de la même couleur et coché au moyen d'un X écrit à la sanguine, a été ajouté en marge du premier paragraphe dans C₁ : ce type de marque aurait, selon J. Mesnard, été utilisé par Étienne Périer pour sélectionner les fragments à ajouter dans l'édition de 1678. Dans le cas présent le texte a bien été ajouté dans l'édition en 1678 (chap. *Pensées chrestiennes*). Cette marque semble contradictoire avec une autre intervention qui a barré, aussi à la sanguine, le même texte et ajouté une croix dans la marge.

Les Copies transcrivent le même texte, conforme à l'original à une exception près : elles transcrivent

*ils sont aussi de telle sorte au lieu de ils le sont aussi de telle sorte ;
vere Israelitaę au lieu de vere Israelita.*